

Réaction de la Chambre au budget fédéral 2010

LE BUDGET HARPER : RENDEZ-VOUS DANS UN AN!

Laval, le 5 mars 2010 – La Chambre de commerce et d'industrie de Laval reconnaît dans le budget fédéral une relative continuité dans les efforts de relance de l'économie canadienne. « Au-delà de l'ampleur des investissements promis l'an dernier, ce budget se veut avant tout un budget de transition où les grandes surprises risquent cependant de survenir l'année prochaine », a tenu à souligner la présidente de la Chambre, M^{me} Diane Fellice.

Par ailleurs, la Chambre se questionne sur le trop grand optimisme du gouvernement quant aux projections pour les cinq prochaines années et le retour à l'équilibre budgétaire. « Le gouvernement mise sur la croissance économique, et par conséquent, sur la hausse des revenus de l'État pour y parvenir. Cette donnée comporte un élément de risque difficile à prévoir », d'ajouter la présidente de la Chambre.

Pour la Chambre, la reconnaissance de la recherche et du développement ainsi que de l'innovation nous apparaît importante afin de favoriser l'accroissement de la productivité de nos entreprises lavalloises et canadiennes. Certaines mesures de ce budget, tel l'investissement de 135 millions de dollars sur deux ans pour l'initiative des grappes d'innovations régionales du Conseil national de recherches du Canada, pourraient avoir un impact direct sur certaines entreprises. « Cependant, afin de soutenir plusieurs entreprises innovantes, il aurait été heureux de retrouver dans ce budget certaines mesures qui auraient pu donner droit au plein remboursement des crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental pour les moyennes et grandes entreprises, celles-ci étant pour certaines durement touchées par la crise et étant des joueurs importants pour l'innovation », a mentionné M^{me} Diane Fellice.

La Chambre applaudit également l'engagement du gouvernement à doter le Canada du meilleur environnement fiscal des pays du G7, en gardant le cap sur un taux d'imposition du revenu des sociétés ramené à 15 % en 2012.

Main-d'œuvre

La Chambre se réjouit de constater que le gouvernement prolonge la durée maximale des accords de travail partagé. « Puisque nos entreprises doivent absolument pouvoir compter, à court et à moyen terme, sur un apport suffisant de mains-d'œuvre qualifiées afin d'assurer leur capacité de production, et particulièrement en cette période de fragilité, cette initiative vient accorder une aide particulière à la main-d'œuvre dans certains secteurs qui sont confrontés à des restructurations industrielles majeures et rapides, particulièrement le secteur manufacturier. Ces restructurations requièrent des investissements massifs dans la formation de la main-d'œuvre », a ajouté M^{me} Fellice.

Développement durable

Bien que le gouvernement réaffirme sa volonté de poursuivre ses efforts en matière d'énergie propre, le budget semble silencieux en matière de développement durable. « Cette absence d'investissement crée une perte de vitesse et rend les entreprises du Québec et du Canada moins compétitives mondialement. La Chambre espère que le gouvernement Harper annoncera très prochainement la mise en place de projets structurants visant à assurer une gestion environnementale saine et responsable » de conclure M^{me} Fellice.

À propos de la Chambre

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, une des plus importantes au Québec, est au service des gens d'affaires depuis 1967. Depuis plus de 40 ans, la Chambre s'emploie à valoriser le dynamisme et la compétence des gens d'affaires lavallois, et par le fait même, elle assume pleinement sa vocation de catalyseur et d'animatrice des forces vives de tous les secteurs économiques de la région.

- 30 -

Informations : **Martin St-Pierre**
Consultant en communication et relations publiques
514 262-9880
mstpierre@ccilaval.qc.ca